



Les équipements de protection individuelle

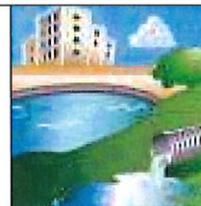


Les fiches Services

Note : Pour chacune des fiches services ont été listées les activités pour lesquelles des équipements de protection individuelle étaient nécessaires.

Vous constaterez que, pour chaque service, les chaussures de sécurité sont indiquées comme équipement général, quelque soit l'activité exercée. En effet, nous avons considéré que, même si certains travaux n'entraînaient pas de risques nécessitant expressément le port de chaussures, les agents pouvaient tout de même être amenés à circuler dans des ateliers ou lieux pouvant justifier la fourniture de cet équipement.

Service : Traitement des eaux et assainissement



12

entretien des réseaux d'assainissement et égouts
travail en station d'épuration
traitement des eaux de piscines
analyses biologiques et chimiques

Les protections collectives

Activités présentant :

- des travaux en bordure de route
ou sur la voie publique ▶ mise en place d'une signalisation de chantier
- des travaux dans les réseaux ▶ utilisation d'un détecteur de gaz lors de la descente dans les postes de relevage
- des manipulations de produits (analyses) ▶ ventilation (travail sous hotte)
- des risques de chute (bassins...) ▶ garde-corps

Les protections individuelles

En général ▶

EPI à porter	N° de la fiche correspondante
Chaussures ou bottes de sécurité	7
Vêtement de travail	6

En fonction des activités ▼

Activités	Risques à éviter	EPI à porter	N° de la fiche correspondante
Traitement des eaux de piscine	Contact avec les produits chimiques (chlore, acide)	Combinaison de protection contre le risque chimique	6
		Gants de protection contre le risque chimique	5
	Projection des produits chimiques	Lunettes de protection	2
	Inhalation de produits chimiques toxiques	Masque à cartouche filtrante	3
Entretien des réseaux	Contact avec les eaux souillées	Vêtement combinaison étanche	6
		Gants	5
		Bottes	7
	Projection de boue ou de corps étrangers au visage (yeux et voies respiratoires)	Lunettes de protection et visière de protection	2
Intervention souterraine en cas d'accident	Harnais de sécurité	8	
Curage des réseaux d'assainissement sur la voie publique avec engins (hydrocureur...)	Heurt des véhicules	Port d'un vêtement de signalisation fluorescent de classe 2 avec bandes rétro-réfléchissantes	6
	Bruit	Protection auditive	4
Manipulation de produits chimiques en station	Contact avec les produits	Gants de protection contre les risques chimiques	5
		Lunettes de protection	2